

# LIGNES DIRECTRICES SUBVENTIONS CHANGEUP 2019

## Aperçu :

Nous sommes ravis d'annoncer que ChangeUp a fait peau neuve. Les anciens récipiendaires de subventions d'Inspirit et les boursiers du programme Occasions d'apprentissage sont maintenant admissibles à un financement accru et à de la formation supplémentaire pour soutenir des projets et la croissance professionnelle.

Inspirit appuiera les jeunes autochtones, musulmans et personnes racialisées (de 18 à 34 ans) qui travaillent dans les médias et les arts pour développer leur potentiel en tant que leaders, catalyseurs créatifs et agents du changement social.

De huit à douze (8 à 12) subventions d'une valeur maximale de 25 000 \$ chacune sont offertes. Le financement peut être utilisé pour une combinaison de projets axés sur les médias et les arts ainsi que d'activités de renforcement des capacités autosélectionnées. L'objectif des projets doit être de lutter contre la discrimination et de faire progresser l'engagement envers la diversité ethnique, raciale ou religieuse afin de favoriser le pluralisme au Canada. Les récipiendaires sélectionnés se joindront à une cohorte qui recevra de la formation supplémentaire en leadership et des occasions de réseautage jusqu'en 2020.

## Objectif des subventions ChangeUp :

- Renforcer et amplifier le leadership des jeunes, des autochtones, des musulmans et des personnes racialisées qui utilisent les médias ou encore les arts et la culture comme outils de changement social.
- Élaborer des projets convaincants et créatifs qui entament de nouveaux récits, renforcent et transfèrent le pouvoir dans les collectivités et favorisent le pluralisme au Canada.

## Pour présenter une demande de subvention ChangeUp 2019, vous devez :

- Être un ancien récipiendaire d'une subvention Inspirit ou d'une bourse Occasion d'apprentissage.
- Être âgé de 18 à 34 ans, et la majorité des membres de votre équipe doivent s'identifier comme des autochtones, des musulmans ou des personnes racialisées.
- Diriger un projet qui utilise les médias et les arts pour faire avancer l'engagement envers la diversité ethnique, raciale ou religieuse au Canada.
- Être un organisme de bienfaisance canadien enregistré ou avoir un fiduciaire de bienfaisance.
- Être établi au Canada.
- S'engager à participer à d'autres activités de formation en personne et en ligne organisées par Inspirit.
- Rendre compte de votre projet sur une période de 12 mois.

## À propos de la subvention :

La subvention comporte deux volets :

1. **Financement d'un projet** : Vous pouvez demander jusqu'à **20 000 \$** pour financer un projet qui vous permettra d'expérimenter avec un projet ou d'accroître l'impact d'un projet existant.
2. **Financement pour le renforcement des capacités** : Vous pouvez demander jusqu'à **5 000 \$** de plus pour financer des activités de renforcement des capacités autosélectionnées qui contribueront au développement de votre organisation, de votre projet ou de votre leadership individuel.

Les demandes **doivent inclure une proposition de financement de projet** pour être admissibles. La composante de renforcement des capacités est facultative et ne sera pas considérée isolément.

**Le montant total demandé ne peut dépasser 25 000 \$** et toutes les activités doivent avoir lieu au cours d'une période de 12 mois.

**Les projets proposés doivent répondre aux critères suivants :**

- Ils doivent s'attaquer à la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou la religion. (La priorité sera accordée aux projets qui font progresser la réconciliation ou qui traitent de l'islamophobie.)
- Ils doivent utiliser les médias et les arts pour promouvoir l'engagement envers la diversité ethnique, raciale ou religieuse au Canada.
- Ils doivent expérimenter avec une nouvelle idée, ou développer une idée existante pour amplifier son impact.
- Ils doivent impliquer et renforcer les collectivités canadiennes où ils ont lieu.
- Ils doivent être terminés dans un délai de 12 mois.
- Ils doivent s'aligner sur la mission et la vision d'Inspirit.

**Voici ce que nous recherchons dans les propositions de projets :**

- Des projets créatifs et convaincants qui visent à susciter de nouveaux récits, à construire et à transférer le pouvoir dans les communautés, et à favoriser le pluralisme.
- Une idée claire des auditoires et des participants auxquels vous vous adressez et de la façon dont vous aborderez la question de la discrimination ethnique, raciale ou religieuse au Canada afin de favoriser le pluralisme.
- Une vision de ce à quoi peut ressembler le succès en tenant compte de la portée des activités et du budget.
- L'expérience vécue et professionnelle de l'équipe, l'orientation organisationnelle et la pratique antérieure dans la direction de ce type de travail.

**Voici ce que nous recherchons dans les activités de renforcement des capacités :**

- Des objectifs d'apprentissage ciblés et une description claire de la façon dont les activités sont liées au développement de votre leadership individuel, de votre projet ou de votre organisation.
- Une bonne idée de la façon dont les activités vous aideront à acquérir des compétences et à établir des liens pertinents dans les secteurs des médias, des arts ou des organismes sans but lucratif.

**Activités de renforcement des capacités admissibles :**

- Le financement peut servir à participer à des conférences, à des ateliers ou à des événements de l'industrie liés à votre domaine ou à votre discipline.
- Le financement peut également servir à de l'encadrement professionnel, à du mentorat ou à l'embauche de consultants pour appuyer votre organisation.

\*Veuillez noter que nous ne pouvons pas financer les frais de scolarité postsecondaires.

**Exemples de propositions combinées de projets et de renforcement des capacités :**

- Un projet qui renforce la capacité des cinéastes autochtones de la relève de partager des histoires par le biais du cinéma, jumelé à votre participation à un festival du film qui vous permettra de mieux comprendre l'industrie cinématographique.
- Un projet qui amplifie la voix des femmes musulmanes en organisant des ateliers d'art et en partageant le contenu visuel qu'elles ont co-créé. En parallèle, vous êtes encadré par un consultant qui vous conseille en matière de croissance stratégique de votre organisation.
- Une campagne cinématographique qui préconise un changement au sein du système de justice canadien. De plus, vous recevez du financement pour assister à une formation qui vous aidera à utiliser des outils de narration pour mener des campagnes plus efficaces.

**Le programme ChangeUp n'offre pas de financement pour les initiatives suivantes :**

- Des demandes rétroactives de financement d'activités qui ont déjà eu lieu.
- Des projets qui se déroulent à l'extérieur du Canada.
- Des projets qui profitent principalement aux personnes vivant dans un autre pays.
- Des initiatives menées par des organismes non canadiens.
- Des recherches universitaires, des frais de scolarité, des bourses ou des bourses d'études.
- Des efforts de collecte de fonds, de campagnes de financement ou de commandites d'ordre général.
- Des appels personnels pour un soutien financier.
- Des fonds d'urgence.
- Des activités qui visent principalement à promouvoir des croyances religieuses.
- Des activités politiques partisans.

**Comment puis-je présenter une demande?**

**Veillez cliquer « Présenter une demande » ci-dessous.**

<https://inspiritfoundation.blitzen.com/form/2019ChangeUp-formulaire-de-demande>

**Date limite de présentation des demandes : 11 octobre 2019 à 16 h HNE**

## **Admissibilité**

Pour être admissible à recevoir du financement, votre organisme doit être un organisme de bienfaisance canadien ou une Première Nation avec le statut de donataire reconnu de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

### **Nous ne sommes ni un organisme de bienfaisance admissible ni une Première Nation. Pouvons-nous présenter une demande?**

Oui, mais vous devrez former un partenariat avec un organisme de bienfaisance admissible. Nous ne pouvons pas accorder de subventions directement à des organismes sans but lucratif qui n'ont pas le statut officiel auprès de l'ARC.

Généralement, les groupes informels ou les organismes sans but lucratif forment un partenariat avec un organisme de bienfaisance enregistré qui est disposé à agir à titre de fiduciaire ou de partenaire caritatif principal. Le fiduciaire/partenaire principal recevra et gèrera la subvention et il assumera les responsabilités juridiques et financières qui y sont liées.

Inspirit exige la présence d'une entente confirmée entre votre groupe et l'organisme de bienfaisance partenaire ou fiduciaire avant d'accorder officiellement une subvention.

***Veillez communiquer avec nous si vous avez d'autres questions en lien avec l'admissibilité.***

### **Quels coûts la subvention peut-elle servir à payer?**

Les coûts admissibles comprennent :

- les frais de personnel, y compris le salaire des membres du personnel et les honoraires des facilitateurs, artistes, consultants et conférenciers;
- la location d'espace;
- l'équipement jusqu'à concurrence de 20 % du coût total du projet (les équipements achetés deviendront la propriété du bénéficiaire de la subvention ou du partenaire principal du projet);
- la nourriture et les fournitures liées au programmes;
- les frais de déplacement et d'hébergement;
- les frais accessoires (transport, stationnement);
- la formation et le perfectionnement professionnel et organisationnel;
- des frais administratifs (loyer, services publics, téléphone et Internet) jusqu'à un maximum de 15 % des coûts directs du projet.

**Nous ne disposons d'aucune autre source de financement. Est-ce acceptable?**

Oui, mais gardez à l'esprit que lors de l'évaluation des propositions, nous évaluons si le budget est réaliste en fonction des activités prévues.

Si votre projet est admissible à d'autres sources de financement ou de soutien, nous vous encourageons à chercher à obtenir, et à nous démontrer que vous avez obtenu, du soutien financier ou en nature d'autres sources.

### **Puis-je soumettre plus d'une demande à la fois?**

Non. Nous pouvons examiner une seule initiative par groupe ou organisme demandeur par année pour ce programme de subventions.

### **Exigences en matière d'assurance**

Veillez noter qu'Inspirit exige que les bénéficiaires d'une subvention maintiennent une assurance de responsabilité civile générale de deux millions de dollars au minimum pendant la durée de la subvention.

## **Demandes et décisions**

### **Comment les décisions sont-elles prises?**

1. Une fois que nous recevons votre demande dûment remplie, le personnel d'Inspirit l'examine pour s'assurer que les projets et les activités de renforcement des capacités proposés respectent les lignes directrices des subventions.
2. Le personnel d'Inspirit effectue une présélection des demandes, lesquelles sont examinées par un comité d'examen externe. Le comité d'examen externe est constitué de personnes familières avec nos enjeux prioritaires, et ayant de l'expérience dans les secteurs des organismes caritatifs, des arts et des médias. L'équipe comprend des artisans du changement, des experts, des praticiens et des professionnels d'expérience de partout au Canada.
3. Après la rétroaction du comité d'examen externe, les bénéficiaires finaux sont approuvés et contactés.

### **Quand aurai-je des nouvelles de ma demande?**

Les candidats retenus seront informés dans les 6 à 8 semaines suivant la date limite de présentation des demandes.

Les candidats qui ne sont pas retenus seront informés dans les 8 à 12 semaines et auront l'occasion de demander à recevoir de la rétroaction.

### **Devrai-je soumettre d'autres documents si ma proposition est acceptée?**

Pour les projets auxquels une subvention est offerte, nous demandons les renseignements suivants :

- une copie des ententes pertinentes entre votre groupe et votre fiduciaire de bienfaisance, si votre organisme n'est pas un organisme admissible;
- une copie des états financiers les plus récents de l'organisme principal;

- la liste des membres du conseil d'administration de l'organisme de bienfaisance;
- une preuve d'assurance de responsabilité civile générale de deux millions de dollars au minimum;
- une clarification des activités proposées et de l'approche en matière d'évaluation.

### **Puis-je obtenir des commentaires sur l'ébauche de ma demande avant la date limite?**

Malheureusement, en raison de contraintes sur le plan de la capacité, nous ne sommes pas en mesure d'offrir de rétroaction sur les ébauches de demande. Cependant, si vous avez une idée de projet dont vous aimeriez discuter avec nous, nous vous encourageons à nous contacter.

### **Si notre demande de subvention est refusée, puis-je demander une rétroaction?**

Tout à fait. En raison du nombre important de demandeurs, nous ne pouvons pas automatiquement fournir une rétroaction à tous, mais nous nous efforcerons d'offrir une rétroaction sur le processus d'examen à tous ceux qui le demandent.

## **Projets**

### **Qu'entend-on par « utiliser des stratégies médiatiques et artistiques »?**

Chez Inspirit, nous considérons les médias et les arts comme de puissantes stratégies pour tirer parti des histoires et de la narration en vue de favoriser la compréhension, de susciter l'empathie, d'imaginer un avenir juste et de promouvoir le changement social.

Pour Inspirit, les arts comprennent les processus ou les produits créatifs, ainsi que toutes les formes culturelles traditionnelles, contemporaines et populaires. Nous considérons les médias, dont le cinéma documentaire, le journalisme, les médias publics, les médias numériques et autres, comme des plateformes de partage d'information ou d'histoires avec un grand nombre de personnes.

Nous recherchons des projets qui utilisent le pouvoir des histoires ainsi que les outils que sont les médias et les arts afin de mobiliser les participants ou les auditoires de manière significative afin de combattre la discrimination ethnique, raciale ou religieuse, et de favoriser le pluralisme.

### **Financez-vous la production de contenu?**

Dans certains cas, les subventions ChangeUp peuvent être utilisées pour élaborer du contenu si celui-ci est lié à une stratégie de sensibilisation clairement définie visant à mobiliser les auditoires.

En outre, pas plus de 50 % du budget total du projet ne peut être alloué à la production de contenu.

### **Mon projet doit-il s'adresser aux jeunes?**

Pas nécessairement. L'équipe de votre projet doit être dirigée par des jeunes adultes de 18 à 34 ans, mais les activités créées dans le cadre du projet peuvent viser des gens de tous âges.

### **Financez-vous des conférences, des festivals ou des événements?**

Oui. S'ils sont étroitement alignés sur les domaines prioritaires d'Inspirit et conformes aux lignes directrices en matière de subventions, nous pourrions envisager de telles propositions.

Veillez noter les mises en garde suivantes :

- Les décisions concernant les subventions sont prises *au moins* 6 à 8 semaines après la date limite de présentation des demandes. Planifiez donc en conséquence. Nous ne pouvons pas financer des événements qui ont déjà eu lieu.
- La conférence ou l'événement doit être mis sur pied et dirigé par des jeunes de 18 à 34 ans qui ont une expérience personnelle des enjeux et des collectivités visés par le projet.

### **Qu'entendez-vous par des projets qui « testent ou développent » des solutions créatives aux problèmes de discrimination fondée sur l'origine ethnique, la race ou la religion?**

Les projets « expérimentaux » permettent de tester des approches qui n'ont pas encore fait leurs preuves et vous permettent, à vous et à votre organisation, d'explorer la faisabilité d'une nouvelle idée. L'expérimentation ou la mise à l'essai peut consister à mettre à l'essai de nouvelles approches de sensibilisation, de nouvelles approches de production de contenu ou un nouveau concept de projet qui s'appuie sur un ensemble de travaux antérieurs.

Pour « faire croître » votre projet, vous devrez adapter ou élargir un concept ou une idée que vous avez déjà mis à l'essai afin qu'il ou qu'elle ait un plus grand impact. Vous pouvez faire croître votre projet en engageant de nouveaux publics ou de nouvelles collectivités, en peaufinant certains aspects de la conception et de l'exécution du projet, ou en établissant des réseaux et des relations dont vous pourrez tirer parti pour favoriser la réussite de votre projet.

### **Activités de renforcement des capacités**

#### **Qu'entendez-vous par des « activités de renforcement des capacités »?**

Les activités de renforcement des capacités sont des occasions d'apprentissage comme les conférences, les événements de l'industrie, les mentorats, les collaborations avec des conseillers et des mentors, et les ateliers. En participant à de telles occasions, vous ou votre équipe de projet pourriez établir de nouvelles relations utiles dans votre industrie ou acquérir de nouvelles compétences pertinentes aux domaines dans lesquels vous êtes impliqués. Le financement d'activités de renforcement des capacités peut également vous permettre de retenir les services d'un conseiller pour vous encadrer, vous et votre organisme, pendant une période importante ou une transition, comme la planification stratégique ou la préparation d'une demande de statut d'organisme sans but lucratif.

#### **L'occasion qui m'intéresse se déroule à l'extérieur du Canada. Est-elle admissible?**

Oui. Même si nous vous encourageons à rechercher des occasions d'apprentissage qui se déroulent au Canada, nous reconnaissons que les occasions de perfectionnement en leadership

dans un domaine ou un champ de pratique particulier ne sont parfois offertes qu'à l'étranger. Dans votre demande, vous devez être en mesure de décrire comment l'occasion d'apprentissage choisie contribuera à l'amélioration de votre pratique du leadership et de démontrer qu'aucune occasion semblable n'est offerte au Canada.

N'oubliez pas non plus qu'Inspirit ne peut fournir qu'un financement maximal de 5 000 \$ pour les activités de renforcement des capacités et ne couvrira pas les coûts supplémentaires encourus.

**Puis-je présenter une demande si je ne cherche du financement que pour mon projet et non pour des activités de renforcement des capacités?**

Oui. Il n'est pas nécessaire, pour présenter une demande de financement de projet, d'inclure une demande pour le volet des activités de renforcement des capacités. Si vous décidez de faire une demande uniquement pour un projet, Inspirit peut fournir jusqu'à 20 000 \$ en financement.

**Je n'ai pas de projet spécifique. Je cherche uniquement à obtenir du financement pour assister à une conférence, à un atelier ou à une autre occasion d'apprentissage. Puis-je présenter une demande?**

Non. Vous pouvez faire une demande de financement pour des activités de renforcement des capacités uniquement si elles sont accompagnées d'un projet.

**Pour de plus amples renseignements sur les lignes directrices du programme ChangeUp ou le processus de demande, veuillez communiquer avec nous.**